



## DEVENIR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA TRANSFUSION SANGUINE

Jérôme GUEDJ et Alain MORIN (IGAS)  
Assistés d'Aurélié CHAIGNEAU, interne en pharmacie

L'institut national de la transfusion sanguine (INTS) a été créé sous forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) en 1994 après l'affaire du sang contaminé pour répondre au besoin d'une instance fédératrice « *de référence, de recherche et de formation, en vue de contribuer à l'amélioration de la sécurité transfusionnelle, à la prévention des risques et à l'adaptation de l'activité transfusionnelle aux évolutions techniques et scientifiques* ».

L'INTS n'a toutefois pas été consacré par les évolutions législatives successives et le GIP a été prorogé jusqu'à fin décembre 2017.

L'institut national de la transfusion sanguine, qui emploie 126 personnes (en « équivalents temps plein »), est doté d'un budget de 14 M€, dont une subvention annuelle de la Caisse nationale d'assurance maladie de 9,5 M€. Il est composé de 7 départements, dont le Centre national de référence pour les groupes sanguins (CNRGS) qui constitue le département « phare » de l'institut avec une renommée internationale dans le domaine des sangs rares.

### La saisine ministérielle

Il était demandé à la mission de se prononcer sur deux thématiques distinctes :

- le devenir de l'institut national de la transfusion sanguine, et notamment l'articulation de ses missions avec celles de l'établissement français du sang (EFS), plus particulièrement celles exercées par le Centre national de référence pour les groupes sanguins ;
- le besoin d'une expertise/aide à la décision afin de clarifier les choix ministériels dans le domaine des produits issus du corps humain, dans un contexte de risques émergents, de enjeux médico-économiques et sociétaux.

### Les recommandations de la mission

**Après avoir étudié différents scénarios d'évolution du Centre national de référence pour les groupes sanguins, la mission a conclu que la création d'une filière de sang rare au sein de l'EFS était préférable.** Ce transfert du CNRGS à l'EFS, impactant fortement l'INTS, conduit à s'interroger sur les autres missions de l'institut, qui pourraient elles aussi être rattachées sans difficulté à d'autres structures. Cela conduit à programmer la dissolution de l'INTS.

**La mission s'est penchée également sur les besoins de coordination des activités d'enseignement, de formation, de recherche et d'éthique en matière de transfusion sanguine.** Elle préconise ainsi la création de trois conseils d'orientation pour chacun des trois domaines d'action : recherche / formation / éthique. Elle confirme enfin le besoin d'une **cellule d'aide à la décision** renouvelée, compétente pour l'ensemble des « produits issus du corps humain », dont le rattachement garantisse le plus haut niveau de vigilance et l'indépendance de l'expertise, **et sur le bon positionnement de la cellule d'aide à la décision.**